NEUVIÈME ANNÉE — N° 66 | En avant la Grue! | SAMEDI 16 AOUT 1890

LA GRUYÈRE

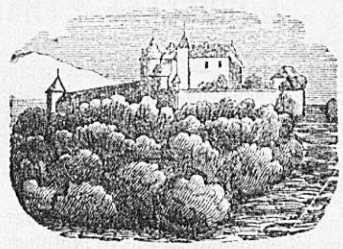

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
» » 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 20 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de port.

Bulle, le 14 août 1890.

NOUVELLES SUISSES

Congrès. — M. Ruchonnet a ouvert, mardi, à Berne, le congrès international des criminalistes par un discours très applaudi. Nous en extrayons le passage suivant qui intéresse spécialement la Suisse :

« Le comité de l'Union internationale de droit pénal m'a prié d'ouvrir sa deuxième session annuelle. J'ai le plaisir de m'acquitter de cette tâche, qui est en même temps un honneur. Tout d'abord, je dois exprimer au comité de l'Union, MM. les professeurs van Hammel, d'Amsterdam, von Liszt, de Halle, et Prins, de Bruxelles, la reconnaissance du Conseil fédéral suisse pour le choix de Berne. Comme lieu de réunion de la session actuelle, le choix est d'un prix inestimable pour notre pays au moment où les préoccupations de ses autorités et de ses jurisconsultes sont dirigées vers l'idée de remplacer par un code unique vingt-cinq législations pénales de nos cantons. On sait qu'en Suisse le droit pénal est demeuré dans les attributions des cantons et que nombre de ces derniers sont peu disposés à céder à la Confédération cette partie de leur souveraineté. Cependant le vif désir de voir naître un code pénal unique a fait un si grand chemin dans les esprits que le Conseil fédéral, pressé par des décisions répétées des Chambres, s'est mis en devoir de préparer les voies à l'élaboration d'un avant-projet de code.

» Son ambition — légitime sans doute — serait de présenter au pays un projet qui non seulement fût approprié aux mœurs et aux besoins de nos populations, mais qui tînt aussi un large compte des améliorations que les esprits les plus distingués de notre époque ont introduites déjà dans quelques législations ou qu'ils cherchent à y réaliser. »

M. Ruchonnet a été élu président du congrès.

M. Prins, professeur à Bruxelles et président de l'association, a remercié pour l'aimable accueil fait au congrès.

M. Liszt, professeur à Halle, a fait rapport sur l'état actuel de l'association qui compte 511 membres dont 90 Suisses et 149 juristes allemands.

Le congrès a admis qu'il n'y a pas lieu de poursuivre pénalement les enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de 14 ans.

Lorsqu'un enfant âgé de plus de 14 ans aura commis un acte recherchable par la justice pénale, il n'y aura pas lieu de poser la question de discernement, mais l'enfant devra être remis en mains de l'Etat, qui pourvoira à son éducation.

Le congrès se terminera aujourd'hui, jeudi.

Conseil fédéral. — M. Schenk est rentré à Berne, M. Hammer a repris la direction du département des finances et péages, MM. Droz et Deucher sont partis à leur tour. M. Welti rentrera dans le courant du mois pour relever M. Ruchonnet qui prendra alors son congé.

Arbitrage international. — Vendredi, les ministres d'Angleterre, des Etats-Unis et du Portugal ont demandé officieusement au président de la Confédération si le Conseil fédéral serait disposé à désigner trois jurisconsultes suisses pour constituer un tribunal arbitral appelé à juger le différend de Delagoa.

Sur la réponse faite à cette démarche par le président de la Confédération, les gouvernements des trois pays ont adressé au Conseil fédéral une demande officielle de constituer le tribunal.

Il est à peu près certain que le Tribunal fédéral sera représenté dans la cour arbitrale.

La nomination de M. Washburne, qui est actuellement ministre-résident des Etats-Unis, comme ministre extraordinaire est imminente.

Militaire. — M. le lieutenant-colonel Suter, de Zofingue, et M. le major Huber, à St-Gall, sont envoyés aux manœuvres de l'armée autrichienne qui auront lieu du 24 août au 2 septembre aux environs de Linz et de Salzbourg.

Chemin de fer Central-Suisse. — La compagnie du Central-Suisse a décidé, dit la *National-Zeitung*, d'émettre, à l'usage des ouvriers, des billets d'abonnement, valables pour les jours de la semaine seulement, et dont le coût pour l'aller et le retour ne serait que de 7 ½ centimes pour un parcours journalier de 5 kilomètres.

Zurich. — L'exposition des chats est terminée et la distribution des récompenses à eu lieu lundi dernier.

Les animaux exposés dans une cinquantaine de cages provenaient pour la plupart de particuliers zuricois. Le plus grand nombre étaient des chats angoras; les chats domestiques proprement dits étaient peu représentés. On remarquait plusieurs majestueux matous, l'un d'eux, venant de Paris, était estimé 500 francs.

Une seule chatte était exposée à titre de curiosité et hors concours : c'était la chatte de la catastrophe de Zoug; cette bête n'avait, lors de l'effondrement de la maison qu'elle habitait, consenti à l'abandonner que lorsque la dernière pierre eut disparu dans le gouffre qui l'attirait.

Une cage, dont les dames surtout se tenaient à une distance respectable, portait l'inscription : « Attention! Chat sauvage d'Europe. Ne pas s'approcher de la cage. »

En résumé, l'exposition a été une preuve évidente des perfectionnement auxquels ont peut aussi atteindre chez la gent féline.

Berne. — Un orage qui a éclaté samedi après midi a causé deux malheurs dans le Jura.

A Rochefort sur Colombier, la foudre a incendié un corps de bâtiment appartenant à M. B. L'incendie a commencé dans la grange est s'est propagé avec une telle rapidité que le bétail seul a pu être sauvé. Le bâtiment a été détruit avec le mobilier et les fourrages.

L'orage, suivant les montagnes, s'est déchaîné aussi sur le Jura bernois. A Courtelary, un faucheur qui s'était réfugié sous un arbre a été frappé par la foudre et tué sur le coup. Il a fortement grêlé de ces côtés-là.

Lucerne. — Le parricide Kauffmann a été gracié par 74 voix contre 49, après un brillant discours et sur la proposition de M. le Dr J. Winkler, juriste éminent et l'un des chefs du parti libéral lucernois. La peine de mort est commuée en celle des travaux forcés à perpétuité. Honneur au Grand Conseil de Lucerne, dont plus de 30 conservateurs ont voté pour la grâce.

Le congrès international de droit pénal, réuni à Berne, avait envoyé une dépêche.

A ce propos, le *Confédéré* remarque que la peine de mort ne sera pas rétablie en Suisse.

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 14

Le Million du père Raclot

PAR

ÉMILE RICHEBOURG

Les voyageuses étaient déjà à trois lieues de la ville lorsque le cheval arriva à une des montées dont nous venons de parler, la plus longue, la plus rapide, la plus difficile, mais la dernière.

Le cheval se mit à gravir la pente lentement, suant, soufflant, reniflant.

A deux cents mètres environ, en arrière de la carriole, un bon petit cheval, aux jarrets d'acier, attelé à un léger tilbury, trottait sur la route. Toutefois, il dut ralentir sa marche quand il arriva à la côte que gravissait péniblement le cheval de louage; il ne tarda pas, néanmoins, à rejoindre la carriole; mais, alors, il parut décidé à vouloir régler son pas sur celui de l'autre animal, afin de marcher côte à côte.

Le tilbury avait deux voyageurs, un homme âgé et une jeune fille. Le vieillard conduisait.

Tout à coup, la jeune fille s'écria joyeusement :

— C'est sœur Angèle, mon père, c'est sœur Angèle!

La religieuse se tourna vivement du côté du tilbury et salua M. de Santenay et sa fille.

En même temps, Marthe, qui tenait sa tête baissée, enveloppée dans son voile, se redressa.

Deux exclamations, l'une de surprise et de joie, l'autre de surprise seulement, se croisèrent :

— Marthe!

— Mathilde!

— Arrêtez, monsieur, arrêtez! cria Mlle de Santenay au cocher de la carriole.

Celui-ci s'empressa d'obéir et son cheval eut un petit hennissement de satisfaction. Le cheval du tilbury s'était également arrêté.

Mathilde sauta lestement à terre, monta sur le marchepied de la carriole et se pendit au cou de son amie qu'elle se mit à embrasser follement.

Marthe aussi embrassa Mathilde en pleurant.

— Marthe, ma chère Marthe, dit Mlle de Santenay, est-ce que tu n'es pas heureuse de me revoir.

— Si, Mathilde.

— Mais tu es triste et tu pleures! Pourquoi?

— J'ai été prévenue, hier soir, que mon père allait mourir. Sœur Angèle m'accompagne à Aubécourt; mais j'arriverai trop tard.

— Alors, chère Marthe, je comprends ta douleur, Mathilde, subitement attristée : mais ce costume que tu portes?...

— Ce costume est celui de novice, répondit la sœur Angèle.

— Comment, Marthe, s'écria Mlle de Santenay, tu veux te faire religieuse?

— Oui, Mathilde.

— Ainsi, ma sœur, reprit la fille du général d'un ton peiné, Marthe était à la communauté et vous me l'avez caché!

— C'était l'ordre de notre mère supérieure et Mlle Raclot ne voulait pas qu'on connût le lieu de sa retraite.

— S'il en est ainsi, ma sœur, je n'ai plus rien à dire.

Les deux jeunes filles s'embrassèrent encore, puis Mathilde remonta dans le tilbury.

M. de Santenay salua de la main la sœur et la novice.

Les deux chevaux se remirent en marche; mais le tilbury fut bientôt en avant de l'autre voiture, et, quand celle-ci arriva sur le plateau, Marthe et la religieuse purent voir encore le tilbury qui, ayant pris une autre route, s'éloignait au grand trot du cheval.

M. de Santenay et Mathilde se rendaient chez Mlle Lormeau pour lui souhaiter sa fête. Georges devait également se trouver chez la vieille tante. On était au 19 mai et Mlle Lormeau avait sainte Denise pour patronne.

La demie de neuf heures sonnait à l'horloge de la paroisse lorsque Marthe et sa compagne arrivèrent à Aubécourt. Elles descendirent de voiture devant la maison de la vieille nourrice qui, ayant reconnu la jeune fille, malgré son vêtement, accourut pour la serrer dans ses bras.

— Nourrice, mon père? demanda Marthe.

— M. Raclot n'est plus; que le bon Dieu reçoive son âme!

Marthe poussa un profond soupir.

— Ah! fit-elle, je l'avais bien dit que nous arriverions trop tard!

— Est-ce que M. Raclot est mort ce matin? demanda la religieuse.

— Non, ma sœur, il a rendu l'âme hier soir.

— A quelle heure?

— A dix heures.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Les philanthropes qui voyaient en rêve la machine électrique installée dans le greffe de la Roquette peuvent en faire leur deuil. L'administration française vient de faire fabriquer six nouvelles guillotines...

Pour qui tous ces instruments? Pour les colonies.

— Le général Saussier se trouvant affaibli par la maladie dont il se relève lentement, aurait, paraît-il, résolu d'abandonner ses fonctions de gouverneur militaire de Paris.

Pour ce poste, plusieurs officiers généraux sont en ligne; ce sont, dans l'ordre de leurs chances, les généraux Bergo, Bilot, Davoust et Jamont.

— M. Grévy est dans un état qui donne des inquiétudes à sa famille. Il y a trois ou quatre jours, se promenant dans son jardin, il a été pris d'un étourdissement, est tombé sur le sol et s'est fait d'assez graves blessures. Relevé aussitôt et transporté dans sa chambre, l'ancien président de la République est resté longtemps évanoui. Une fièvre intense s'est déclarée.

Espagne. — Un officier et vingt-cinq soldats espagnols ont été massacrés par des indigènes au cap Caroline.

Allemagne. — Pendant le trajet d'un train de Lubeck à Hambourg, un voyageur, atteint de *delirium tremens*, a donné des coups de couteau à 9 de ses voisins, dont plusieurs sont en danger de mort.

— Guillaume II et l'empereur d'Autriche se rendront le 17 septembre en Silésie. Le comte de Kalnocky, le chancelier général de Caprivi et le comte de Waldersee assisteront à l'entrevue.

— On annonce que l'empereur Guillaume partira pour la Russie le 14 août, à midi.

Russie. — Un grave accident s'est produit à bord du navire russe le *Sinope*. Un tuyau à vapeur a fait explosion, tuant 7 personnes et en blessant 11. Le prince Khinkof est au nombre des morts.

Amérique centrale. — M. Sobral, ancien premier ministre du Guatémala, a été fusillé par l'ordre du général Barrillas.

CANTON DE FRIBOURG

Rassemblement de troupes. — *Assurance militaire.* — Le moment approche où tous les hommes faisant partie de l'élite des Ire et IIe divisions vont prendre part à nos manœuvres d'automne; plusieurs d'entre eux, faisant preuve de prévoyance et de sagesse, se préoccupent de la question de l'assurance contre les accidents, mesure de précaution qui entre en usage maintenant pour nos services militaires.

Le Comité de la Société genevoise de Winkelried, poursuivant son but philanthropique, rappelle à ses concitoyens que moyennant une *contribution unique* de *dix francs*, payable en deux années, tout militaire suisse peut se faire recevoir membre de la Société et avoir droit à une indemnité ou pension (en dehors des secours officiels), à la suite de maladies ou accidents provenant d'un service, secours basés sur la loi fédérale concernant les pensions militaires. Le versement de cette minime contribution perçue par la Société de Winkelried offre le grand avantage de n'être pas perdue pour le contribuable à la fin du service, comme c'est le cas pour les assurances contractées auprès des compagnies, mais de lui rester acquise et de lui donner droit aux secours pour toute la durée de sa carrière militaire.

Les membres du Comité, MM. colonel-brigadier Camille Favre, président; capitaine Doret, secrétaire; adjudant Bourdillon, trésorier; capitaine Fermaud et docteur Audéoud donneront tous renseignements demandés. En outre, des exemplaires des statuts sont à la disposition de chacun chez M. Aug. Bourdillon, boulevard du Théâtre 2, Genève.

Incendie. — Dans l'après-midi de mardi, la grande et belle ferme de Seedorf a été détruite par un incendie occasionné par la fermentation du foin. La grange contenait plus de 300 chars de foin.

GRUYÈRE

Pour les incendiés de Broc. — Quelques artistes en villégiature aux bains de Heustrich ont eu la bonne et généreuse idée d'organiser un concert en faveur des incendiés de Broc. La soirée a produit la belle somme de 700 fr.

Le Conseil d'Etat de Lucerne a accordé aux incendiés de Broc une subvention de 500 fr.

La fête donnée vendredi dernier par la direction du Kursaal international au profit des incendiés de Broc a produit la somme de 400 fr.

Un premier versement de 1000 fr. a été fait sur la collecte ordonnée par le Consistoire de Genève dans les temples du canton.

La Caisse hypothécaire fribourgeoise a fait un don de 300 fr.

La collecte a produit : à Morat, 389 fr. 40; au Bas-Vully, 170 fr.; au Haut-Vully, 110 fr.

M. J. Burgy, huissier à Schmitten, mort lundi, a fait, peu d'instants avant de rendre le dernier soupir, un don de 100 fr.

Incendies. — Mardi soir, vers 10 ½ heures, un violent orage a éclaté sur la contrée; le ciel était sillonné d'éclairs. Malheureusement, la foudre est tombée en deux endroits : A Cerniat, une maison a été brûlée en un clin d'œil; puis, immédiatement après, la cloche d'alarme de notre ville retentit pour la seconde fois; une vive lueur s'élevait dans la direction de Fribourg; c'était la grande ferme Sapin, au Petit-Marly que la foudre avait frappée et qui brûlait de fond en comble.

Gymnastique. — A la fête cantonale neuchâteloise de gymnastique, M. Théodore Zürcher, le dévoué moniteur de la section de Bulle, vient d'ajouter un nouveau succès à la série que nous avons déjà eu le plaisir de signaler. Au concours aux engins, il a remporté la 11e couronne. Nous ne pouvons que renouveler nos félicitations à son adresse.

CHRONIQUE AGRICOLE

Avantages de l'avoine dans l'alimentation des vaches laitières.

On est loin, écrit le prof. Dr Mærcher, d'apprécier comme elle le mérite l'avoine dans l'alimentation des vaches laitières. Ici encore l'avoine agit d'une manière particulière sur le lait. L'addition à la ration de 1,5 d'avoine par tête n'augmente pas seulement la quantité de lait produite et le rendement en graisse, mais elle influe favorablement sur le goût du lait et du beurre. Il y a quelque temps, ajoute le professeur précité, j'eus l'occasion de goûter le lait des vaches de deux étables différentes dont les animaux appartenaient à la même race et recevaient sensiblement la même nourriture. Le lait en A avait un goût agréable et doux, mais il n'était pas aussi aromatique que celui en B. La différence de goût était frappante. Le lait venu de A était doux, avec un faible arrière-goût dit « de noisette ». J'attribuai cet arome du lait — que l'on pourrait, comme pour le vin, appeler son « bouquet » — à la consommation de farine d'arachide.

Quand je constatai le même goût de noisette bien plus manifeste et plus agréable dans le lait de B, j'examinai tout spécialement les régimes alimentaires. Je trouvai alors que, tandis qu'en A l'on donnait 2 kg. de farine d'arachide, l'on donnait en B 1 kg. d'avoine et 1 kg. de farine d'arachide. Il fut en outre reconnu que, quand en A la ration était la même qu'en B, le lait y acquérait aussi le même goût prononcé.

On pouvait considérer comme démontré que l'avoine exerce une influence favorable sur le goût du lait, et que son emploi constitue un moyen propre à la production d'un lait et d'un beurre très savoureux. Quant à l'influence également favorable exercée par l'avoine sur la richesse du lait en matière grasse, elle résulte de ce fait que le lait de l'étable B renfermait toujours 5 % de graisse en plus que celui de l'étable A. Je n'ai toutefois pas eu l'occasion de vérifier quelle fut, dans l'étable A, la richesse du lait, quand l'avoine y eut été introduite dans la ration. Considérons les principes nutritifs de l'avoine :

50 kg.	Protéine digestible.	Matière grasse.	Principes extractifs non azotés.
Grains . . .	8,88	4,92	42,32
Paille	1,52	0,60	19,96
Balles	2,45	0,70	18,20

Nous trouvons donc dans les graines de l'avoine le rapport nutritif de 1 : 5 considéré, d'après les expériences faites jusqu'à aujourd'hui, comme des plus favorables.

La valeur nutritive trouvée ci-dessus ne se rencontre sans doute pas dans toutes les sortes d'avoines, les unes à enveloppe épaisse, les autres à enveloppe mince. Cependant les chiffres qui précèdent se maintiennent dans des limites moyennes et peuvent servir de termes de comparaison. La digestibilité de la paille et des balles est semblable à celle du foin de pré et l'on peut, dans une exploitation, employer utilement toutes les parties de l'avoine.

Céréales. — Les blés nouveaux du pays n'ont pas encore paru. Il n'y a eu jusqu'à présent que quelques offres et de petites affaires isolées se sont traitées au prix de 21 fr. les 100 kg. Les blés nouveaux étrangers russes et hongrois étant offerts de 21 à 22 fr. les 100 kg. franco Genève, livraison sep-

---

— Vous voyez, Marthe, qu'il vous était absolument impossible de voir votre père avant sa mort. L'envoyé de M. le maire d'Aubécourt n'est arrivé à la communauté qu'à huit heures; quand même vous seriez partie immédiatement, vous ne pouviez arriver que vers onze heures, puisqu'il faut au moins trois heures pour faire le trajet.

— C'est vrai, ma sœur; je ne devais pas revoir mon père vivant.

Pendant ce colloque, qui avait lieu dans la rue, beaucoup de curieux s'étaient mis aux fenêtres, d'autres s'avançaient sur le seuil des portes.

Ces mots : « C'est elle! c'est sa fille! c'est Marthe Raclot! » volaient de bouche en bouche.

Cependant, après avoir dit à la bonne paysanne : « A bientôt, nourrice! » la jeune fille prit le bras de la sœur Angèle et elles se dirigèrent vers le château.

En un instant, la vieille nourrice fut entourée par plus de cinquante personnes. C'était une avalanche de questions.

— Laissez-moi donc tranquille, dit la vieille femme, répondant à tout le monde à la fois, eh bien, oui, c'est Marthe Raclot, et après?.. Ah! vous ne savez plus que dire. Vous avez la bouche cousue : ça vous fait quelque chose tout de même de la voir habillée en religieuse! Eh bien, oui, depuis qu'elle est partie, elle est au couvent des dominicaines. Dites donc, hein, voilà comme elle s'est fait enlever par le clerc de M. Rousselet!

Ah! la pauvre petite! en a-t-on assez dit sur son compte! L'avez-vous assez traînée dans la boue! Lui avez-vous assez craché d'injures à la figure! Allez, allez, les gens d'Aubécourt sont des gueux; ils ne valent pas grand'chose, ils ne valent rien!

Ayant jeté ainsi son cri d'indignation et de colère, la vieille femme rentra brusquement chez elle et ferma sa porte.

Le lendemain, à dix heures, eurent lieu les obsèques de Mathurin Raclot. Il n'y avait pas foule derrière son cercueil. Les domestiques du défunt, ses tenanciers, la vieille nourrice et quelques dévotes marchaient derrière l'orpheline, qui s'appuyait sur le bras de la sœur Angèle. Mais sur le passage du convoi il y avait beaucoup de monde, et tout ce monde saluait avec respect, non pas le mort dans son cercueil, mais sa fille et la religieuse qui l'accompagnait.

Déjà un revirement complet s'était fait en faveur de Marthe, et ceux-là même qui avaient été les plus acharnés contre elle étaient les premiers à vanter sa bonté, à exalter son mérite et ses vertus.

Le père Raclot était une canaille, ça c'était vrai; mais sa fille n'avait rien fait, elle, et elle ne savait rien de rien; on lui devait des égards, du respect. N'était-elle pas assez à plaindre d'être la fille de Mathurin Raclot?

Comme le cercueil arrivait devant la porte de l'église, on vit une voiture s'arrêter sur la petite place et descendre de cette voiture Georges de Santenay, d'abord, puis Mathilde et le général.

La veille au soir, étant encore chez Mlle Lormeau, ils avaient appris que M. Raclot était mort et que l'enterrement aurait lieu le lendemain.

— Nous irons tous les trois, avait dit aussitôt M. de Santenay à ses enfants; nous devons à Mlle Marthe Raclot ce témoignage d'estime et de sympathie.

La sœur Angèle vit les trois personnages se mettre à la suite du cortège.

— Ma chère Marthe, dit-elle tout bas à la jeune fille, vous n'êtes plus ici sans amis; M. le général de Santenay, son fils et sa fille sont derrière vous.

Marthe tressaillit et la religieuse s'aperçut qu'elle était devenue toute tremblante.

Après la cérémonie funèbre, M. de Santenay et ses enfants suivirent le cercueil au cimetière et, quand tout fut terminé, le vieillard s'approcha de Marthe, l'embrassa et lui dit :

— Courage, mon enfant, courage, et n'oubliez pas que, malgré tout, vous avez toujours en moi un ami.

A son tour, Mathilde embrassa affectueusement son amie.

Sans prononcer une parole, Georges tendit sa main à Marthe.

Quand elles se touchèrent, les deux mains tremblèrent.

Alors le jeune ingénieur laissa échapper cette exclamation :

— Ah! Marthe!...

Ce fut tout.

La jeune fille avait baissé la tête pour cacher son trouble et sa rougeur.

Le général, Georges et Mathilde s'éloignèrent aussitôt pour rejoindre leur voiture, qui les attendait à l'auberge.

Alors, un monsieur à figure blême, tout habillé de noir, portant des lunettes à branches d'or, s'avança vers Marthe avec empressement, son chapeau à la main, ce qui permettait de voir qu'il était chauve, quoiqu'il n'eût pas plus de quarante ans.

— Mademoiselle, dit-il d'un ton obséquieux, je suis M. Bondois; c'est moi, mademoiselle, qui avais l'honneur d'être le notaire de ce cher M. Raclot, votre père.

tembre, le prix des blés du pays peut être fixé nominativement aujourd'hui à 21 fr. 50.

En France, la récolte des blés sera moyenne; l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie ont une bonne récolte moyenne; la Russie évalue sa récolte à 87 millions d'hectolitres, soit 18 millions d'hectolitres supérieure à celle de 1889, la Hongrie a une récolte excellente de 49 millions d'hectolitres, les blés de cette provenance sont offert à Romanshorn à 20 fr. 25 les 100 kg. acquittés; la Roumanie et la Serbie ont une très bonne récolte, et depuis quelques années ces pays tendent à prendre une bonne place parmi les pays exportateurs; aux Indes et aux Etats-Unis, la récolte est déficitaire; les avis de New-York annoncent des prix bien tenus.

En somme, la campagne de cette année ne donnera ni une récolte très abondante ni un déficit sérieux.

Les avoines nouvelles ne sont pas encore offertes, nous les verrons probablement débuter à 16 fr. les 100 kg. A Paris, les vieilles ont baissé sous l'influence des bons avis sur la nouvelle récolte.

Les seigles et les orges donnent en France une récolte satisfaisante. Les prix de ces articles tendent à fléchir. *(Journal d'agriculture suisse.)*

VARIÉTÉS

Amour et patrie.

Nouvelle, par J. DE CAMPOS. 1

Le ciel s'était obscurci dans le midi, et le vent, pronostic de l'orage, allait bientôt franchir les Pyrénées et continuer sa course furieuse jusqu'aux rives du Rhin.

Là, il alla s'arrêter en se brisant sur les rochers, qui, solides et impassibles, ne s'inquiétaient guère du tonnerre grondant au loin, ni des éclairs qui illuminaient la contrée et précédaient la tempête dévastatrice.

Formée dans l'Espagne, elle devait traverser l'Allemagne et éclater, terrible, sur la France.

La révolution de 1868 s'était produite dans la Péninsule ibérique, et le seul Bourbon qui régnait en Europe venait de descendre les degrés du trône de St-Ferdinand, que Philippe V avait franchi le 2 octobre 1700.

La patrie de Louis le Juste, que Napoléon III gouvernait, vit d'un œil distrait et indifférent, peut-être avec plaisir, la chute d'Isabelle II. Bien loin de s'attendre aux terribles conséquences du pronunciamiento espagnol, cause prochaine de son désastre et de son deuil.

Les petites choses amènent presque toujours les grands résultats!

Et le proverbe qui dit: « On a souvent besoin d'un plus petit que soi » est bien appliqué en cette circonstance.

Mais la France ne s'inquiétait pas pour si peu; elle se rengorgeait dans l'orgueil que lui donnait sa prétention d'être l'arbitre du monde, et calme à la façon du lion, le regard tourné vers le Rhin, elle guettait la Germanie comme on guette sa proie.

Elle tournait dédaigneusement le dos aux races latines ses sœurs, alors qu'il fallait précisément les ménager comme de puissantes auxiliaires.

Semblable au riche, qui ne se souvient du pauvre, méprisé dans son opulence, qu'au jour où la ruine est arrivée.

Nous ne critiquons pas, nous constatons.

Bien qu'une brise inquiétante, venant du Nord, fit frissonner de temps en temps la capitale de la France, Paris se livrait avec cette névrose qui l'agite au travail, à l'industrie, aux études, aux intrigues, aux amusements et aux orgies dont il donne l'exemple au monde entier.

La maison de banque Fritz, une des plus renommées de la capitale, était en pleine vogue, et la confiance que le monde financier et commerçant lui accordait depuis de longues années ne s'était pas amoindrie, le banquier n'ayant donné aucun sujet de doute ou de méfiance.

La famille Fritz et sa maison jouissait donc d'une grande réputation et de l'estime générale, tant à cause de l'exactitude de ses payements et du bon ordre de ses affaires que la dignité de sa vie privée.

Elle se composait de M. Arthur Fritz, respectable personne de 45 ans, de son fils René, un superbe jeune homme de 24 ans qui promettait à son père un successeur à toute épreuve, et de Mlle Patrice, une charmante jeune fille de 22 ans dont l'intelligence répond à merveille aux attraits de sa personne et à la bonté de son cœur.

Bien que M. Henri de Veauluix, le premier caissier, fût étranger à la famille, on pouvait le considérer comme de la maison, car il était désigné pour être l'heureux mari de Patrice.

Henri de Veauluix, descendant d'une illustre famille ruinée par la révolution, avait été forcé de se consacrer au commerce pour subvenir à ses besoins journaliers.

Sa conduite chez le banquier l'avait fait arriver au premier poste, et sa délicatesse, la modération de son caractère l'avaient désigné comme gendre au choix de M. Fritz.

Aussi beau que Patrice était belle, les deux fiancés s'aimaient d'un mutuel et profond amour.

Leur union avait été projetée pour la fin de l'année 1870.

. . . . . .

Le maréchal Prim et consorts, voyant que leur premier plan avait avorté, et que leur pouvoir allait être de courte durée, après avoir vainement fait appel à toutes les cours d'Europe, s'avisèrent d'offrir la couronne d'Espagne au prince de Hohenzollern.

Un prince prussien sur le trône de la péninsule devait immanquablement attirer l'attention de la France et lui faire jeter un cri d'alarme en se redressant de toute sa hauteur.

Prim se vengeait de Napoléon.

Cette candidature servit de prétexte; nous disons prétexte, parce que, par ordre du roi Guillaume, la demande fut déclinée; donc un Hohenzollern ne pouvait devenir roi d'Espagne.

L'Europe l'apprit à temps, mais Napoléon III ne laissa pas échapper l'occasion, enivré par une victoire rêvée, victoire qui devait consolider son trône chancelant.

Ne considérant que l'extérieur, et sans songer à l'intérieur, il déclara la guerre au roi de Prusse, se jetant dans une lutte qui lui devait être désastreuse.

Il quitta sa bonne ville de Paris, où il comptait rentrer en conquérant, et qu'il ne devait plus revoir.

Napoléon III suivit la tradition ou le destin des Bonaparte, et mourut détrôné, sur la terre étrangère, victime de sa bonne foi.

Aussitôt que la déclaration de guerre entre la France et la Prusse fut officielle, le banquier Fritz et son fils devinrent tristes et inquiets.

Mais cette inquiétude n'alarma personne.

Elle était bien naturelle, car la maison Fritz avait d'intimes relations et d'importantes affaires avec la Prusse et l'Allemagne, et si la majorité du peuple français, poussée par son intérêt ou son ambition, voyait cette guerre avec satisfaction, il y en avait un grand nombre qui n'en auguraient rien de bon.

Un matin qu'il avait pris connaissance d'une lettre confidentielle arrivée d'outre-Rhin, M. Fritz s'enferma avec ses enfants et s'entretint deux grandes heures avec eux. Puis, les yeux mouillés de larmes, il vint annoncer à son personnel son prochain départ.

Il confia sa fille et sa maison à son caissier et futur gendre, et, sans lui faire part du lieu de sa retraite, il quitta Paris, par la gare de Lyon, accompagné de son fils.

Gravelotte, Saint-Privat, Sedan, et tant d'autres désastres étaient déjà arrivés, mettant la France dans le deuil et la désolation.

Le prince Frédéric-Charles s'avançait vers l'intérieur en conquérant, et la capitale de la République française se préparait à soutenir le siège que l'envahisseur lui imposait.

Patrice était devenue sombre et rêveuse; rien ne pouvait la distraire ni la consoler. Au moindre bruit, elle s'alarmait, et ses superbes yeux répandaient continuellement des pleurs.

Henri de Veauluix était devenu lieutenant des mobiles désignés pour la défense de Paris.

L'officier rentrait de son service, lorsqu'il trouva sa fiancée en proie au plus grand désespoir.

— Encore Patrice, lui dit Henri attendri et d'un ton de reproche; vous voilà avec une de ces crises qui pourtant vous font tant de mal.

— C'est plus fort que moi.

— Ne vous consolerez-vous jamais?

— Jamais.

— Prenez au moins un peu de patience.

— Je ne le puis.

— Il paraît qu'il y a de meilleures nouvelles ce matin.

— Et que m'importent ces nouvelles? je ne suis pas homme, moi, pour m'occuper de politique et de guerre, je ne demande que ma tranquillité... ce que j'aime... ce qui m'est cher.

— Je ne vous suis donc d'aucune consolation, moi, Patrice.

— Pardon, Henri, de vous faire de la peine, oui, vous êtes tout pour moi; vous savez que je vous aime de toutes les forces de mon âme, mais voyez ma situation.

Hier, tous les bonheurs, et sans l'avoir mérité, parce que cela plaît ainsi à deux hommes, à deux gouvernants, sans que j'y sois pour rien, aujourd'hui tous les malheurs. *(A suivre.)*

Foulards tout soie imprimés, de 2 fr. 10 à 7 fr. 15 par mètre, expédie franco, par coupes de robes et pièces entières, G. Henneberg, dépôt de fabrique de soie, à Zurich. Echantillons par retour du courrier, franco. [235

Pour combattre la lassitude,
les maux de tête, la faiblesse, le manque d'appétit, les pâles couleurs, rien de meilleur que la cure du véritable Cognac ferrugineux Golliez, ***toujours plus apprécié depuis seize ans,*** et récompensé dans les dernières expositions avec les plus hautes distinctions. Le seul primé à Paris 1889 et Barcelone 1888.

Evitez les nombreuses imitations en exigeant sur chaque flacon la marque des deux palmiers et le nom de Fréd. Golliez, à Morat.

En vente dans les pharmacies et bonnes drogueries en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. (H25X)

La jeune fille s'inclina, en disant :

— Bonjour, monsieur.

— Très certainement, mademoiselle, vous allez avoir besoin de mes services; dès ce moment, je me mets entièrement à votre disposition.

— Je vous remercie, monsieur; aussitôt que cela sera nécessaire, j'aurai recours à vous.

— Mademoiselle me permet-elle de lui adresser une question?

— Je vous écoute, monsieur.

— Mais c'était absolument inutile.

— On me l'a fait observer, monsieur; mais c'est moi qui ai voulu cela pour des raisons que je n'ai pas à faire connaître, quant à présent.

— Oh! alors, mademoiselle, c'est différent.

La jeune fille salua le notaire, reprit le bras de la sœur Angèle, et elles sortirent du cimetière pour se rendre chez la vieille nourrice, où elles allaient déjeuner.

Quand elles arrivèrent, la table était mise avec trois couverts, ainsi que l'avait demandé la jeune fille.

La bonne paysanne ouvrit une porte.

— Ma chère enfant, dit-elle, voilà ta petite chambre et le lit que je t'ai préparé; ah! tu ne seras pas chez la vieille nourrice aussi bien qu'au château; mais voilà, tu veux demeurer avec moi... Ma chérie, j'ai fait de mon mieux...

— Sois tranquille, ma bonne nourrice, je serai très bien ici, ne te tourmente pas.

— Oh! s'il ne te faut que de l'affection et du dévouement, répliqua la vieille femme presque gaiement, tu n'auras ni à te plaindre, ni rien à désirer.

Après le déjeuner, Marthe et sœur Angèle, retirées dans la petite chambre, eurent une longue conversation qui se termina par ces mots de la religieuse :

— Ma chère Marthe, vous êtes une sainte!

A cinq heures, une voiture, envoyée de la ville, vint chercher la sœur Angèle.

Quand des autres religieuses, ses compagnes, la virent revenir seule, elles furent très étonnées, car la supérieure, qui avait été prévenue, ne leur avait pas appris que Marthe allait rester quelque temps à Aubécourt.

— Où est Marthe? Pourquoi ne la ramenez-vous pas? Est-ce qu'elle est malade? demandaient les religieuses.

La sœur Angèle répondit :

— Marthe est forcée de rester à Aubécourt pendant deux ou trois mois peut-être, à cause du magnifique héritage que lui laisse son père, un million, dit-on, — mais ne vous affligez pas, mes sœurs, Marthe reviendra, et ne vous quittera plus.

XIII

Le lendemain de son installation chez sa nourrice, Marthe sortit seule à neuf heures du matin.

On savait déjà qu'après l'enterrement de son père elle n'était pas remontée au château, qu'elle avait déjeuné, dîné chez sa nourrice, et l'on se demandait :

— Qu'est-ce que cela veut dire?

Marthe était sortie pour faire une visite à M. Rousselet. Elle entra timidement dans l'étude et demanda si elle pouvait voir le notaire.

Un des clercs alla prévenir M. Rousselet, et Marthe fut aussitôt introduite dans le cabinet de l'officier ministériel, qui la reçut avec déférence et la pria gracieusement de s'asseoir. Puis il crut devoir s'excuser de n'avoir pas assisté aux obsèques de M. Raclot.

— Mademoiselle, dit-il, j'ai dû, avant-hier, conduire Mme Rousselet chez ses parents, où elle va passer une huitaine, et je ne suis rentré à Aubécourt qu'hier dans l'après-midi.

— Mon Dieu, monsieur, fit la jeune fille, vous n'avez pas à vous excuser; d'ailleurs, vous n'étiez pas en relations avec mon père.

— C'est vrai, mademoiselle; mais ce n'eût pas été une raison; si j'eusse été à Aubécourt, pour vous, mademoiselle, — et le notaire appuya sur ces mots « pour vous », j'aurais accompagné M. votre père à sa dernière demeure.

A ce propos, mademoiselle, j'ai eu le plaisir de voir, à Rosières, M. le général de Santenay, son fils et sa fille, qui sont de vos amis. C'est moi qui leur ai appris le décès de M. Raclot, et j'ai su hier, en arrivant, que MM. et Mlle de Santenay étaient venus à Aubécourt pour assister aux obsèques de M. votre père.

— Ainsi, monsieur, répondit la jeune fille très émue, c'est à vous que je dois l'honneur que m'ont fait MM. et Mlle de Santenay, je vous remercie de tout mon cœur.

— Oh! mademoiselle!

— Je suis une pauvre fille, monsieur, sans parents, n'ayant guère d'amis, et les marques de sympathie me sont chères.

— Mademoiselle, répliqua vivement le notaire, vous avez plus d'amis que vous ne pensez, et moi-même...

(A suivre.)

GRANDE LIQUIDATION

Nous soussignés, propriétaires des magasins

A LA CONFIANCE, BULLE

avons l'honneur de prévenir notre nombreuse clientèle, ainsi que l'honorable public de Bulle et des environs, que, pour cause de réparation pour agrandissement dont le magasin sera l'objet à la fin du mois d'août prochain, et pour nous débarrasser du trop grand stock de marchandises, afin d'éviter l'encombrement, nous avons décidé de faire subir à tous les articles en **LAINE**, dont les prix marqués en chiffres connus étaient déjà très bas, encore un **rabais supplémentaire de 10 %**, qui sera décompté à tout acheteur à titre d'escompte.

Nous nous recommandons à cette occasion à l'honorable public.

467] **A LA CONFIANCE**

Mises publiques.

L'avocat MAGNIN, à Bulle, curateur de Ch. Glasson, audit lieu, exposera à bail en mises publiques le domaine de la Léchère, d'environ 20 poses, que possèdent les enfants mineurs de son pupille. Ce domaine, d'un travail facile et d'excellent rapport, est situé aux portes de Bulle. Maison agréable et offrant toutes les aisances désirables, grange à pont, étables saines et spacieuses ; fontaine abondante. Le preneur pourrait s'entendre avec le propriétaire voisin pour le bail de son domaine de 16 poses, attenant au précédent. Il sera joint aux deux domaines 4 poses de bon commun dont partie à foin et regain.

Pour voir le domaine, s'adresser à l'avocat Magnin ou à la ferme de la Léchère.

Il sera aussi exposé en vente une voiture presque neuve, trois chars avec accessoires, un petit char à bras, des outils et objets divers, ainsi qu'environ 26,000 pieds foin et regain de la récolte de 1889.

La mise aura lieu à la Léchère le ***lundi 15 septembre prochain,*** dès les 9 heures du matin. [501

AU

BAZAR GRUYÉRIEN

BULLE

Pour diminuer son ***immense stock*** de marchandises, la soussignée avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'elle vendra au prix de facture pendant ***trois semaines seulement*** son rayon d'étoffes concernant la robe de dame, ***belle marchandise.*** [505

Se recommande ***Vve Hausherr.***

Tannerie, Corroirie,

Commerce de cuirs en tous genres.

GROS — DEMI-GROS — DÉTAIL

François MORARD

LE BRY

Cuir à semelles battu et non battu. — Grand choix d'empeignes en tous genres. — Croupons. — Vachettes. — Peausserie et cuirs pour sellerie. — Bel assortiment de tiges diverses. — Fournitures pour cordonniers et selliers. — Clouterie forgée et mécanique. — Choix de graisses et huiles pour chaussures et mécaniques.

Toutes les marchandises sont de premier choix et aux prix les plus réduits.

Remises et escomptes sur achats importants et au comptant.

Achat de cuirs, peaux brutes, écorces, crins divers, suifs, etc.

Dépôt à BULLE, vis-à-vis de la Promenade ; ouvert tous les jeudis. [477

SCIERIE

A VENDRE de gré à gré, une scierie réparée entièrement à neuf, comprenant un vaste bâtiment avec habitation, grange, écurie et environ 2 poses d'excellent terrain attenant.

Cette scierie est située dans une contrée où il y a beaucoup de bois à exploiter et à une distance d'une lieue de Bulle.

Prix modéré et favorables conditions de payement.

Pour traiter, s'adresser à l'*Agence agricole Auguste BARRAS, à Bulle.* [503

A. DEMIERRE

médecin-chirurgien-dentiste

à BULLE [85

sera à ***Château-d'Œx*** les 22 et 23 août.

Dans la maison ORELL FUSSLI & Cie, éditeurs, à Zurich, a paru et est en vente à l'imprimerie de *la Gruyère*, à Bulle :

Aux recrues suisses,

par PERRIARD & GOLAZ.

Nouvelle édition revue et augmentée.

Prix : ***60 cent.***

(Edition avec carte coloriée de la Suisse : 1 fr. 20.)

Liquidation de chaussures

Ernest GLASSON [314

Crême de gentiane ferrugineuse

A L'USAGE DES PERSONNES FAIBLES ET ANÉMIQUES

préparée par Th. LENDNER, pharmacien, à Genève.

DÉPOT : ***Pharmacie GAVIN,*** *à BULLE* [371

INCENDIE

ASSURANCE D'EFFETS MOBILIERS

La Bâloise,

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Capital social : 10,000,000 de francs,

se met à la disposition du public pour conclure des assurances du mobilier contre l'incendie.

PRIMES FIXES ET MODÉRÉES

S'adresser à l'Agence commerciale ***Auguste Barras,*** à ***Bulle,*** agent de *la Bâloise,* auquel la gérance a été confiée dès ce jour. [484

Photographies de Broc incendié

sont en vente aux librairies BAUDÈRE, ACKERMANN et MOREL et chez GREMAUD, photogr., Bulle.

Le 30 % sera remis au Comité de secours des incendiés de Broc.

Envoi franco contre ***1 fr. 50*** en timbres-poste ou mandat.

Imprimerie de la Gruyère

BULLE, 295 Grand'Rue 295, BULLE

Cette imprimerie, pourvue de plusieurs machines et d'un beau choix de caractères, se charge de toute espèce d'ouvrages typographiques, tels que :

Journaux et labeurs ;

Affiches, programmes, prospectus, cartes diverses, d'adresse, de visite, de convocation, etc., étiquettes ;

Impressions pour les administrations, le commerce et les sociétés ;

Têtes de lettres, factures, lettres d'avis, de faire-part et d'affaire, etc., circulaires ;

Registres à souches, actions, tableaux et formulaires ;

Catalogues, statuts et règlements de sociétés, registres réglés pour fromagerie ;

Formules pour inscription des voyageurs dans les hôtels, etc., etc. ;

Enveloppes avec raison sociale imprimée, au prix de fabrique.

IMPRESSIONS DIVERSES EN COULEURS

Exécution prompte et soignée. — Prix des plus modérés.

LA GRUYÈRE étant un des journaux les plus répandus dans le district et le canton, elle se recommande aux administrations et au public pour l'insertion d'annonces qui y trouvent une grande publicité.

Attention!

Narcisse GREMAUD, tanneur,

à ***RIAZ.***

Cuirs forts de tous genres, empeignes, croupons, veaux, basane en tous genres ; ferronnerie ; articles de sellerie, le tout de première qualité et à des prix très avantageux.

Vu l'énorme succès obtenu par ma première annonce, je change complètement ma manière d'agir.

LIQUIDATION COMPLÈTE

de tous les articles inutiles.

Achat de cuirs et peaux aux meilleures conditions.

Avec considération se recommande le soussigné. [504

Nouveautés de Paris.

Reçu un beau choix de ***cravates ; régates*** et ***plastrons*** depuis 60 cent.

Bretelles de tous les systèmes, depuis 40 cent. la paire.

Vente au prix de facture des ***jeux*** et ***jouets*** d'enfants.— Conditions avantageuses pour la remise en bloc.

Chez Aimé MARGOT, coiffeur,

à Bulle. [330

Graine & farine de lin.

Beaux gros sons supérieurs

et ordinaires.

Semoules de ***maïs***, Italie et Hongrie.

Tourteaux de lin et sésame moulus.

Bourre d'épeautre.

Prix avantageux.

Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [820

CACAO SOLUBLE

Suchard

EXCELLENTE QUALITÉ. PRÉPARATION INSTANTANÉE.

A VENDRE

2 banques, 2 portes vitrées et ***2 doubles-portes.***

S'adresser au bureau du journal. [356

A L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ A BULLE :

Factures,

ENVELOPPES COMMERCIALES

avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille.

Vins garantis naturels

ROUGES ET BLANCS

Prix très modérés.

Echantillons expédie *franco* sur demande (O1894V)

Louis Goy, à Vevey,

place du Marché 2. [358

On trouvera dès aujourd'hui au magasin d'épicerie de ***L. Maier-Jonneret,*** en face de l'église, à Bulle, un assortiment de ***faïence, terre à cuire*** noire et bleue, ainsi que de la poterie ordinaire, le tout à des prix très avantageux. [491

A l'***Agence agricole Auguste BARRAS,*** à Bulle :

Engrais chimique spécial

pour fleurs

par paquets de 2 kg. 500. [375

Maison à vendre.

On offre à vendre, à Bulle, une jolie maison bien construite et bien exposée, avec cour et grand jardin. [171

S'adresser au notaire Jean GILLET, à Bulle.

A vendre :

Un ***élevage*** de 40 vaches (environ 20 semaines) ;

400 plantes de ***sapin*** à couper, ainsi qu'une certaine quantité de jeune bois.

S'adresser au bureau du journal. [487

A vendre :

Une ***scierie*** bien placée dans le Pays-d'Enhaut et bien outillée.

S'adresser au bureau du journal. [488

A louer :

A La Tour-de-Trême, pour le 1er octobre, un joli ***appartement,*** composé de 5 chambres, cuisine et dépendances.

S'adresser au bureau du journal. [486

Vacherins des Alpes

pour fondue et dessert,

FROMAGE DE GRUYÈRE

gras, mi-gras et ***maigre,***

Roquefort

de provenance directe,

A L'AGENCE AGRICOLE AUGUSTE BARRAS, à *Bulle.* [493

Le chaufour

de la ***Tuilerie de Bulle*** est ouvert dès le 13 courant.

489] ULRICH frères, tuiliers.

Le chaufour

de la ***Tuilerie de La Tour-de-Trême*** sera ouvert dès le 12 août.

492] YENNI, Joseph, tuilier.

Dépôt de charbon de bois

chez le domestique de l'hôtel des Alpes, à Bulle, et chez L. SCHNEUWLY, à La Tour. [498

A VENDRE

Un beau ***verrat,*** race rouge-clair du pays, de 18 mois, et un bon ***chien de garde,*** d'un an.

S'adresser à Mme Eléonore BLANC, vers les moulins, à Broc. [502

A VENDRE

d'occasion une grande ***porte vitrée*** en chêne et un grand ***vitrage.*** — S'adresser à A. PERRET-BERTHET, à Bulle. [496

A louer :

Un joli ***appartement*** à l'entrée de la ville pour le 1er octobre prochain. — S'adresser à A. PERRET-BERTHET, à Bulle. [495

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.